

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **31 (1960)**

Heft 9

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

L'activité économique en Suisse. — Le rapport de la commission de recherches économiques sur la situation économique de la Suisse durant le deuxième trimestre de 1960, vient de sortir de presse.

Il relève qu'à la base de l'expansion continue de l'Europe occidentale ont figuré la motorisation du trafic routier, la mécanisation des travaux ménagers, la construction de logements et les investissements par lesquels les pouvoirs publics cherchent à combler leur retard. De nouveaux facteurs d'impulsion s'y sont ajoutés : les modifications des conditions de concurrence provoquées par l'intégration européenne d'une part, et les mesures de rationalisation dictées par le manque de main-d'œuvre, d'autre part.

L'économie suisse a vécu, pendant le deuxième trimestre 1960, sous le signe d'un persistant essor conjoncturel. Ce dernier s'est manifesté, en premier lieu, par un constant accroissement des exportations, qui a été freiné par le manque de main-d'œuvre et par l'épuisement des capacités de production. La valeur des exportations a encore dépassé de 12,3 % les résultats enregistrés un an auparavant, contre 15 % au cours du premier trimestre.

Une augmentation des importations plus considérable encore a mis en évidence le développement des besoins de notre industrie en matières premières.

La valeur globale des importations au cours du trimestre a été supérieure de 16,7 % au chiffre de l'année précédente, contre 21 % pour le premier trimestre. De ce fait, le déficit de la balance commerciale s'est encore accru de 134 millions de francs.

En dépit de la vigueur des facteurs d'impulsion conjoncturelle, le marché de l'argent et des capitaux est resté très largement alimenté. La demande de crédit a pourtant passablement augmenté. Si, néanmoins, aucun indice de tension ne s'est manifesté, cela doit être attribué notamment à l'épargne et aux remboursements effectués par la Confédération.

Le renforcement de la conjoncture a provoqué une augmentation de la tension sur le marché du travail. Le chômage a encore reculé au-dessous du niveau de l'année précédente.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ; secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont. Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont ; administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 33 04 ou 4 34 06 ; secrétaire : (032) 9 24 73 ou 9 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (066) 2 11 21. Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin : IVa 3250. Abonnement annuel : Fr. 8.—. Le numéro : Fr. 1.—.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.